



MOUVAUX
UNE VILLE À VIVRE

Compte Administratif 2023

-

Budget Primitif 2024

Note de Présentation

Contacts :

- **Philippe-Hervé BLOUIN**, Adjoint au Maire chargé des Finances et du Contrôle de gestion (ph.blouin@mouvaux.fr)
- **Gladys MARTIN**, Directrice du Pôle Finances-Commande Publique (g.martin@mouvaux.fr)

Sommaire

I. Compte administratif 2023	2
A/ Exécution du budget	2
B/ Endettement et ratios au 31/12/2023.....	3
II. Budget primitif 2024	4
A/ Priorités du budget 2024.....	4
B/ Les prévisions 2024 (/ budget 2023)	5
C/ Les dépenses d'investissement et les Autorisations de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP)...	6

I. Compte administratif 2023

A/ Exécution du budget

		CA 2022	CA 2023	CROISSANCE % CA 2023 / CA 2022
(1)	Recettes de gestion	15 434 984 €	16 289 408 €	5,54%
	Recettes de gestion réelles	15 434 148 €	16 286 986 €	5,53%
	Dont 70-Produits des services du domaine et ventes diverses	1 845 073 €	1 926 199 €	4,40%
	Dont 73-Impôts et taxes	11 114 991 €	11 517 305 €	3,62%
	Dont 74-Dotations et participations	2 320 114 €	2 687 403 €	15,83%
	Recettes de gestion d'ordre	835 €	2 422 €	n.s.
(2)	Dépenses de gestion	14 679 293 €	13 905 771 €	-5,27%
	Dépenses de gestion réelles	14 078 911 €	13 307 214 €	-5,48%
	Dont 011-Charges à caractère général (fluides, prestations, fournitures, petit équipement...)	3 729 078 €	3 121 795 €	-16,29%
	Dont 012-Charges de personnel	8 932 824 €	8 960 309 €	0,31%
	Dont 65-Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, CCAS, OGE...)	1 315 301 €	1 163 839 €	-11,52%
	Dont 014-Atténuations de recettes (prélèvement au titre de la loi SRU)	101 708 €	61 271 €	-39,76%
	Dépenses de gestion d'ordre	600 382 €	598 557 €	-0,30%
(3) = (1)-(2)	Excédent brut de fonctionnement	755 690 €	2 383 637 €	215,43%
(4)	66-Charges financières (intérêts de la dette)	129 994 €	172 611 €	32,78%
(5) = (3)-(4)	Capacité d'autofinancement	625 696 €	2 211 026 €	253,37%
(6)	77-Produits exceptionnels	26 925 €	90 214 €	235,06%
(7)	67-Charges exceptionnelles	16 189 €	188 044 €	1061,53%
(8)	78-Reprises sur amortissements et provisions (réel)	- €	33 268 €	n.s.
(9)	68-Dotations aux amortissements et provisions (réel)	66 168 €	- €	n.s.
(10) = (5)+(6)-(7)+(8)-(9)	Financement propre des investissements	570 264 €	2 146 464 €	276,40%
(11)	002-Excédent antérieur reporté	2 526 476 €	1 443 293 €	-42,87%
(12) = (10)+(11)	021-Virement à la section d'investissement	3 096 740 €	3 589 757 €	15,92%
(13)	Recettes d'investissement (reports compris)	3 982 287 €	4 078 885 €	2,43%
(14) = (12)+(13)	Autofinancement global	7 079 028 €	7 668 642 €	8,33%
(15)	Emprunts nouveaux	600 000 €	- €	n.s.
(16)	Dépenses d'investissements (reports compris)	6 235 735 €	4 948 274 €	-20,65%
	Dont 16-remboursement en capital de la dette	845 952 €	890 952 €	5,32%
	Dont 001-Déficit d'investissement reporté	974 634 €	1 389 033 €	42,52%
	Dont Dépenses d'équipement (hors reports)	2 853 733 €	2 105 145 €	-26,23%
	Dont Dépenses d'équipement reportées	1 401 748 €	467 506 €	-66,65%
(17) = (14)+(15)-(16)	Résultat de clôture	1 443 293 €	2 720 368 €	88,48%

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 est arrêté à 2 720 368 €, en hausse de près de 1 300 000 € par rapport à l'exercice précédent.

La Ville retrouve un niveau de résultat équivalent à ceux de 2018 et 2019, les exercices 2020 à 2022 ayant été largement impactés par les crises sanitaire, économique et énergétique.

Pour autant, même si le budget consacré aux fluides est en diminution par rapport à 2022, les coûts de l'énergie demeurent élevés, et restent bien supérieurs à ceux d'avant crise (500 000 € en 2021, contre 800 000 € en 2023, après un pic à 1 250 000 € en 2022).

L'amélioration du résultat tient également au décalage de certaines opérations d'investissement, notamment le changement des menuiseries du groupe scolaire Lucie Aubrac, et les travaux de rénovation thermique de la Mairie, inscrits en 2023 mais qui seront réalisés en 2024. Les dépenses d'investissement mandatées en 2023 sont en diminution de 750 000 € par rapport à 2022.

B/ Endettement et ratios au 31/12/2023

- Encours de dette : 4 836 904,98 € (en diminution de -16% par rapport à 2022)
 - ⇒ Remboursement en capital de la dette 2023 : 890 952 €

- 6 emprunts, tous classifiés en 1A (charte Gissler)
 - ⇒ 3 emprunts à taux fixe (62% de l'encours)
 - ⇒ 2 emprunts à taux révisable indexés sur le Livret A (27% de l'encours)
 - ⇒ 1 emprunt à taux variable indexé sur l'Euribor 3 Mois (11% de l'encours)

- Capacité de désendettement : 1,8 an

- Taux d'épargne brute : 16,49 %

II. Budget primitif 2024

A/ Priorités du budget 2024

Le budget 2024 s'articulera autour des axes principaux suivants :

- **Intégrer la sobriété énergétique dans tous les projets** : la Municipalité priorisera les investissements à but d'économies d'énergie (rénovation thermique des bâtiments, modernisation du réseau d'éclairage public, changement en LED des éclairages des bâtiments communaux, etc.),
- **Conforter l'existant**, en conservant des services publics de qualité à destination des mouvallois, malgré les hausses de prix impactant la section de fonctionnement,
- **Être proche des Mouvallois et assurer le bien vivre ensemble** avec les Conseils de Quartier et le soutien à la vie culturelle, sportive, éducative, festive ou solidaire,
- **Entretien notre patrimoine et rendre notre ville propre et agréable**, en préservant nos équipements municipaux en bon état et en maintenant nos prestations de services dans les actions de propreté et d'aménagement des espaces verts,
- **Mettre en œuvre une politique de recherche de financement active** auprès des partenaires institutionnels.

B/ Les prévisions 2024 (/ budget 2023)

		BP + DM 2023	BP 2024	CROISSANCE %
(1)	Recettes de gestion	15 650 631 €	16 050 590 €	2,56%
	Recettes de gestion réelles	15 630 631 €	16 030 590 €	2,56%
	Dont 70-Produits des services du domaine et ventes diverses	1 822 120 €	1 904 660 €	4,53%
	Dont 73 et 731-Impôts et taxes	11 354 080 €	11 606 000 €	2,22%
	Dont 74-Dotations et participations	2 375 001 €	2 395 500 €	0,86%
	Recettes de gestion d'ordre	20 000 €	20 000 €	0,00%
(2)	Dépenses de gestion	15 399 969 €	15 670 172 €	1,75%
	Dépenses de gestion réelles	14 399 969 €	14 670 172 €	1,88%
	Dont 011-Charges à caractère général (fluides, prestations, fournitures, petit équipement...)	3 925 103 €	3 791 090 €	-3,41%
	Dont 012-Charges de personnel	9 200 000 €	9 560 000 €	3,91%
	Dont 65-Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, CCAS, OGE...)	1 213 595 €	1 259 082 €	3,75%
	Dont 014-Atténuations de recettes (prélèvement au titre de la loi SRU)	61 271 €	60 000 €	-2,07%
	Dépenses de gestion d'ordre	1 000 000 €	1 000 000 €	0,00%
(3) = (1)-(2)	Excédent brut de fonctionnement	250 662 €	380 418 €	51,77%
(4)	66-Charges financières (intérêts de la dette)	200 000 €	160 000 €	-20,00%
(5) = (3)-(4)	Capacité d'autofinancement	50 662 €	220 418 €	335,08%
(6)	77-Produits exceptionnels	35 000 €	- €	n.s.
(7)	67-Charges exceptionnelles	199 711 €	18 000 €	-90,99%
(8)	78-Reprises sur amortissements et provisions (réel)	33 268 €	- €	n.s.
(9)	68-Dotations aux amortissements et provisions (réel)	10 000 €	10 000 €	0,00%
(10) = (5)+(6)-(7)+(8)-(9)	Financement propre des investissements	- 90 782 €	192 418 €	n.s.
(11)	002-Excédent antérieur reporté	1 443 293 €	2 720 368 €	88,48%
(12) = (10)+(11)	021-Virement à la section d'investissement	1 352 511 €	2 912 786 €	115,36%
(13)	Recettes d'investissement (reports compris)	4 380 781 €	3 185 388 €	-27,29%
(14) = (12)+(13)	Autofinancement global	5 733 292 €	6 098 174 €	6,36%
(15)	Emprunts nouveaux - montant maximum	600 000 €	1 000 000 €	
(16)	Dépenses d'investissements (reports compris)	6 333 292 €	7 098 174 €	12,08%
	Dont 16-remboursement en capital de la dette	900 000 €	900 000 €	0,00%
	Dont 001-Déficit d'investissement reporté	1 389 033 €	1 155 748 €	-16,79%
	Dont Dépenses d'équipement (hors reports)	2 492 511 €	4 424 170 €	77,50%
	Dont Dépenses d'équipement reportées	1 401 748 €	467 506 €	-66,65%
(17) = (14)+(15)-(16)	Résultat de clôture	- €	- €	

C/ Les dépenses d'investissement et les Autorisations de Programme (AP) et les Crédits de Paiement (CP)

Le remboursement en capital de la dette (900 000 €) est identique à 2023 puisqu'aucun emprunt nouveau n'a été conclu sur l'exercice.

Face à un patrimoine vieillissant, les besoins en rénovation sont conséquents.

Seront priorités les investissements concourant à la **sobriété énergétique** et à la **transition environnementale** :

- Les travaux de rénovation du Groupe Scolaire Lucie Aubrac (changement des menuiseries) : 450 000 €
- Le changement des menuiseries de la façade avant de l'école maternelle Victor Hugo : 52 000 €
- La première phase des travaux de rénovation du Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin (changement des menuiseries, isolation, installations de chauffage) : 400 000 €
- La première phase de la rénovation thermique de la Mairie, avec des investissements permettant également la production d'énergie : 600 000 €
- La première phase de la rénovation de la toiture du complexe sportif Coubertin : 300 000 €
- La 3^{ème} tranche des travaux de modernisation de l'Eclairage Public + le passage en LED de l'éclairage des bâtiments : 190 000 €
- Les investissements sur les installations de chauffage : 100 000 €
- Les travaux de réfection des toitures et d'isolation des bâtiments : 155 000 €
- La première tranche des travaux de réfection des cheminements du Parc du Hautmont : 70 000 €
- La végétalisation des cours de l'école Victor Hugo : 220 000 €
- La poursuite de la végétalisation et des aménagements du cimetière : 42 000 €

Une part des investissements sera consacrée à la **vidéoprotection**, avec l'optimisation du réseau de caméras, et la reconduction du financement des alarmes anti-intrusion et des cannes automobiles.

Un budget de 200 000 € sera consacré aux **enfouissements de réseaux** de la rue Jules Watteeuw.

Les dépenses d'équipement intégreront aussi **l'entretien du patrimoine existant**, avec entre autres les rénovations des aires de jeux, l'achat de matériels et outillages techniques, de mobilier (écoles, restaurants scolaires, structures petite enfance), des travaux de plomberie, de peinture, de rénovation des revêtements de sol, des travaux dans les églises et autres bâtiments municipaux.

Un **socle d'investissements informatiques** de 114 000 € est à prévoir, notamment pour renforcer la sécurité informatique.

Les **budgets des projets participatifs des Conseils de Quartier** ont été sanctuarisés, à hauteur de 30 000 €.

Certains projets sont de nature à être éligibles aux enveloppes de subventions ouvertes par les partenaires institutionnels de la Ville : DETR, DSIL, Fonds Vert de l'Etat, Fonds de Concours Transition énergétique et Bas Carbone de la MEL, etc.

Néanmoins, dans l'attente des notifications, et par souci de prudence budgétaire, ces subventions potentielles ne peuvent pas être inscrites au BP 2024.

Afin de faire face à ces investissements d'envergure, et dans l'attente des notifications de subventions, **un emprunt d'équilibre d'un montant maximal de 1 million d'euros est inscrit au BP 2024, portant ainsi la capacité de financement des dépenses d'équipement à 4 424 170 €.**

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier applicable au 1^{er} janvier 2024, à l'occasion du vote du Budget Primitif 2024, les Autorisations de Programme (AP), qui constituent des programmes d'investissement pluriannuels, suivantes seront adoptées.

Les tranches de crédits annuelles, dite Crédits de Paiement (CP), sont inscrites annuellement au Budget Primitif.

En Euros TTC

Autorisations de Programme (AP) 2024 et Crédits de Paiement (CP)

Référence AP	Libellé	Montant AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026	Pour mémoire, montant réalisé avant mise en place des AP (mandaté exercices 2022 et 2023 + RAR 2023)
2024AP01	Modernisation de l'éclairage public <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i>	450 000,00 €	150 000,00 € 150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	894 121,06 €
2024AP02	Rénovation thermique du site de la Mairie <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20 Crédits de paiement affectés au chapitre 23</i>	730 000,00 €	600 000,00 € 50 000,00 € 550 000,00 €	130 000,00 €		20 610,00 €
2024AP03	Rénovation du Centre Petite Enfance Noëlle Dewavrin <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20 Crédits de paiement affectés au chapitre 23</i>	600 000,00 €	400 000,00 € 50 000,00 € 350 000,00 €	200 000,00 €		
2024AP04	Rénovation de la toiture du complexe sportif Coubertin <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20 Crédits de paiement affectés au chapitre 23</i>	550 000,00 €	300 000,00 € 50 000,00 € 250 000,00 €	250 000,00 €		8 280,00 €
2024AP05	Aménagements Parc du Hautmont <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i>	130 000,00 €	70 000,00 € 70 000,00 €	60 000,00 €		
2024AP06	Contrôle d'accès des bâtiments <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 20 Crédits de paiement affectés au chapitre 21</i>	190 000,00 €	70 000,00 € 20 000,00 € 50 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	
2024AP07	Aménagement du parvis du collège Vandermeersch <i>Crédits de paiement affectés au chapitre 23</i>	200 000,00 €	100 000,00 € 100 000,00 €	100 000,00 €		
TOTAL		2 850 000,00 €	1 690 000,00 €	950 000,00 €	210 000,00 €	